



CREA New's

Octobre 2011



Les Master Pro de CSO, ce sont les Championnats de France du plus haut niveau de Sauts d'Obstacles National.

En parallèle se courent également le Championnat des chevaux de 7 ans, et le Championnat de France des cavalières.

7 chevaux et 6 cavaliers sont partis représenter l'Auvergne à Fontainebleau du 29 septembre au 2 octobre.

Fabrice Granéro, termine 5^{ème} sur 99 du Championnat Pro 3.

Didier Bernardini et Non Coupable : Championnat Pro 2

Nicolas Gerke et Javelot des Roques : Championnat Pro 2

Fabrice Granéro et Othello de Mons : Championnat Pro 3

Florie Laure Etien et Osiris de Rochetaille : Championnat des Cavalières

Émilie Laporte et B Nagic Darco Galant : Championnat Pro 2

Nelly Robert et Quenotte d'Audes : Championnat des 7 ans

Nelly Robert et Quio du Val Fleuri : Championnat Pro 2



Fabrice Granéro



Nicolas Gerke



Émilie Laporte



Nelly Robert/
Quio du Val Fleuri



Florie Laure Etien



Didier Bernardini



Nelly Robert / Quenotte d'Audes

Grand Régional Auvergne

CSO 2011



La finale de ce circuit de 8 étapes a eu lieu les 8 et 9 octobre 2011 sur le mythique terrain en herbe du Sichon à Vichy.

Sur des pistes imaginées par Michel Chambon, et mises en oeuvre avec l'aide de Eric Beneventi et des élèves de la MFR de Saint Flour, 265 cavaliers se sont affrontés sur 8 épreuves.

Classements du Grand Régional 2011 :

Pro

- 1^{ère} Florie Laure Etien
- 2^{ème} Didier Bernardini
- 3^{ème} Martin Corgne

Amateur 1

- 1^{ère} Valentine Ruiz
- 2^{ème} Géraldine Blanc
- 3^{ème} Mathieu Bouchard

Amateur 3

- 1^{ère} Véréna Bougerolle
- 2^{ème} Sabine Bergous
- 3^{ème} Gaëlle Lombard

Amateur 2

- 1^{ère} Elysa Bonnet
- 2^{ème} Guy Chazeaux
- 3^{ème} Laurent Penevere

Les 4 gagnantes du Grand Régional Auvergne 2011



Valentine Ruiz



Florie Laure Etien



Elysa Bonnet



Véréna Bougerolle



L'équitation menacée par un changement de fiscalité : La solution de la filière



FFE-PSV

activités équestres (représentés par Louis Sagot-Duvaurox, délégué général du Groupement Hippique National), les cavaliers et établissements équestres (représentés par Serge Lecomte, président de la Fédération Française d'Équitation).

Le collectif estime que cette mesure entraînerait la disparition directe de **6 000 emplois** et le retour à des pratiques non fiscalisées, engendrant un manque à gagner pour les comptes publics évalué par le Groupement Hippique National à **100 millions d'euros par an**.

Troisième sport national et un des seuls sports **non subventionnés**, l'équitation est aujourd'hui le **premier employeur sportif privé**.

Relever le taux de TVA mettrait un coup d'arrêt à la dynamique de l'équitation. Le collectif a souligné que cette mesure impacterait le **pouvoir d'achat d'un million de familles** qui pratiquent ou vivent de l'équitation. Loin des idées trop souvent répandues, l'équitation est un sport devenu accessible. La dernière enquête révèle que le revenu annuel moyen des pratiquants est compris entre 25 000 et 30 000 euros.

Deux exploitants de centres équestres sont venus exprimer leur inquiétude face à cette menace. Ils ont confirmé une tendance identifiée par le Groupement Hippique National depuis le début de la procédure : un arrêt **net des embauches et des investissements**. La FFE invite le Gouvernement à agir sans attendre la décision de la CJUE. « Il est indispensable de trouver une solution pérenne qui donne confiance », a martelé Serge Lecomte.

Dans cette optique, le collectif propose de modifier le code des impôts français afin d'inclure dans la liste des biens et services pouvant bénéficier d'une TVA à taux réduit les prestations correspondant au droit d'utilisation des animaux à des fins d'activités physique et sportive, ainsi que de toutes installations nécessaires à cet effet. Pour la FFE, « il s'agit d'une **solution euro-compatible** qui nous permettrait de maintenir une fiscalité adaptée, au service de l'emploi et de l'attractivité des territoires ». Cette proposition se fonde en effet sur le caractère sportif et agricole des activités équestres et les exceptions permises dans ce domaine par la réglementation fiscale européenne.

Contact presse : agence WordAppeal : Maxime Rabéchault - 01 43 38 32 38 - mrabechault@wordappeal.com

Retrouvez le dossier de presse sur le site du collectif www.lequitationenperil.org.

« L'équitation en péril ! », le collectif de défense de la filière cheval

L'équitation en péril ! est un mouvement collectif organisé pour la défense de la fiscalité de la filière cheval, et soutenu par la FNSEA. Il rassemble plusieurs acteurs majeurs du secteur français du cheval et de l'équitation : la Fédération Nationale du Cheval, la Chambre Syndicale du Commerce des Chevaux de France, le Groupement Hippique National et la Fédération Française d'Équitation.



L'équitation en péril !

Sauvegardons
une fiscalité adaptée

Tous concernés !

Rendez-vous sur :

www.lequitationenperil.org

27/09/2011 : 208 témoignages de soutien d'élus

Les pouvoirs publics se mobilisent et assurent de leur soutien à la mobilisation contre la hausse de la TVA sur l'équitation.

Les élus français et européens, maires, députés ou sénateurs, nous apportent leur appui, en sollicitant directement les Ministres concernés, les députés européens ou les instances européennes.

À ce jour, suite aux sollicitations de députés, la FFE a obtenu une réponse de Valérie Pécresse, Ministre du budget, qui a confié l'étude du dossier aux services de la direction générale des finances publiques. Messieurs François Fillon, François Baroin et Bruno Le Maire ont également présenté les actions du Gouvernement auprès de Bruxelles pour la défense de la TVA des activités équestres.

De nombreuses personnalités nous assurent de leur soutien, parmi eux, Alain Juppé, Michèle Alliot Marie, Dominique Bussereau, Gérard Larcher, Patrice Martin-Lalande, François Hollande, Claude Bartolone, François Rebsamen, Philippe Vigier, Charles de Courson, André Santini, Jean-Marie Cavada, Gaston Franco et Sophie Auconie.

Au niveau local, des maires ont fait voter en délibérations municipales, un soutien à la solution eurocompatible proposée par le collectif « L'équitation en péril » de modification du Code général des impôts.

Réponses au courrier envoyé par Serge Lecomte le 29 juin 2011.

Mise à jour au 27 septembre 2011 (208 réponses de soutien ou action), classement par fonction et par région

	Nom	Prénom	Fonction	Réponse	Etiquette
	HORTEFEUX	Brice	Député européen, Conseiller régional d'Auvergne	Question écrite à la Commission européenne	Parti Populaire Européen
Auvergne	BACQUET	Jean-Paul	Député du Puy-de- Dôme, Maire de Coudes	Question écrite à M. Bruno LE MAIRE	Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Auvergne	CHARASSE	Gérard	Député de l'Allier, Maire du Vernet, conseiller général	Soutien	Apparenté Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Auvergne	GILBERT	Danielle	Maire de Cohade	Motion de soutien de la commune	
Auvergne	GOUTEYRON	Adrien	Sénateur de la Haute Loire Président de la commission spéciale de contrôle des comptes et de l'évaluation interne	Courrier à Mme Chantal JOUANNO	Union pour un Mouvement Populaire
Auvergne	JARLIER	Pierre	Sénateur du Cantal, Maire de Saint- Flour	Question écrite à M. Bruno LE MAIRE	Union centriste
Auvergne	MARLEIX	Alain	Député du Cantal, conseiller général	Soutien	Union pour un Mouvement Populaire
Auvergne	MELIN	Daniel	Maire de Coulanges (03)	Motion de soutien du dispositif fiscal proposé par la FFE	Divers Gauche
Auvergne	PRORIOL	Jean	Député de la Haute-Loire	Soutien	Union pour un Mouvement Populaire

Les rendez-vous du CRE



EQUITA'
L'ÉVÈNEMENT CHEVAL

EUREXPO LYON
26-30 OCT. 2011

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE LYON CSI 5*-W/CDI-W/CSI 2*
REINING/CUTTING/BARREL

LE CADRE NOIR DE SAUMUR ET L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE LYONNAIS

ROLEX REI WORLD CUP JUMPING REEM.ACRU NEW YORK REI WORLD CUP DRESSAGE FFE EADS FFE ANEFA Gold Year



10 > 13 NOVEMBRE 2011
PARC DES EXPOSITIONS DE MONTPELLIER

Salon
EquiSud
Montpellier



Assemblée Générale du CREA
à 18 heures au casino de Châtel-Guyon

Comité Régional d'Équitation d'Auvergne

9, allée Pierre de Fermat 63170 Aubière

Tél : 04.73.34.86.06

Mail : creauvergne@equitation-auvergne.com

www.equitation-auvergne.com